CADRES EN MISSION Formation

Programme de la formation

Bilan de compétences

Mixte sur site et à distance

13 heures

Tout public · 1 participant maximum

À partir de 1 750 € Net de taxe par participant

Éligible au CPF (Code : 202)

Profil des participants

Bénéficiaire du bilan de compétences

Prérequis

Motivation préalable pour réaliser son bilan de compétences

Objectifs

Cette prestation a pour objectif de permettre au bénéficiaire de réaliser son bilan de compétences

Aptitudes et compétences visées / attestées

Les aptitudes professionnelles visées à l'issue de cette formation sont :

- Analyser votre parcours professionnel et personnel.
- Repérer vos talents, vos motivations, vos valeurs, vos besoins.
- Définir un projet professionnel ou de formation en fonction de votre personnalité et de vos aspirations.
- Elaborer un plan d'actions pour atteindre vos nouveaux objectifs via une promotion, une formation, ou la recherche d'un nouvel emploi.

Contenu

1er entretien sans engagement, non facturé

- Premier rendez-vous en face à face où nous vous présentons le bilan de compétences, son déroulement, les méthodes et outils utilisés.
- Celui-ci est informatif, gratuit, non inclus dans les 24 heures de bilan, sans engagement.
- Un document entretien est rédigé afin de préparer l'individualisation du projet.

I - Phase préliminaire

- Valider votre engagement dans la démarche.
- approfondir votre demande par l'analyse de vos attentes, vos objectifs, vos freins et vos contraintes.

- Rappeler les modalités de déroulement du bilan de compétences et les valider ensemble.
- Déterminer les modalités d'accompagnement et coconstruire le programme personnalisé mentionnant les outils et méthodes utilisés.
- Confirmer l'engagement du bénéficiaire sur la base de ce programme.

II - Phase d'exploration

- Analyser les déclencheurs du changement, appréhender vos valeurs, intérêts et aspirations.
- Approfondir les connaissances générales et professionnelles, les savoir-faire et aptitudes, dans le but de déceler vos ressources et potentiels inexploités.
- Mettre en relief les points forts et les axes d'amélioration en s'appuyant sur une meilleure connaissance de soi au travers d'entretiens et de tests.
- Vérifier la faisabilité du projet (recherches documentaires auprès de branches professionnelles, investigations sur sites spécialisés, enquêtes sur le terrain...) Le projet professionnel devant être réaliste et réalisable, un travail est effectué sur la connaissance de l'environnement socio-professionnel.
- Utiliser des outils et des tests permettant au bénéficiaire de s'approprier son bilan, de clarifier ses aptitudes, sa personnalité, ses motivations, ses centres d'intérêt, sa communication, ses projets.
- Se familiariser avec l'usage des IA pour élargir les perspectives métiers, clarifier les postes et missions, transposer les compétences, documenter les formations, diplômes et certifications.

III - Phase de conclusion

- Permettre au bénéficiaire de s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation.
- Valider un projet.
- Déterminer ensemble un plan d'action concret qui contient conditions, moyens, modalités et étapes.
- Un document de synthèse est rédigé puis validé avec le bénéficiaire. L'objectif est de restituer par écrit les conclusions du bilan de compétences : restitution de l'analyse des compétences professionnelles et personnelles, travail effectué, les projets professionnels prioritaires et projets alternatifs retenus, plan d'actions pour la mise en oeuvre de ceux-ci.

IV - Phase de suivi à 6 mois

- Evaluer l'efficacité du bilan de compétences, faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel.
- Apprécier l'impact du bilan sur votre carrière, votre formation, et les autres effets induits.
- Recenser les difficultés de mise en oeuvre et définir les actions correctives.

Pédagogie et organisation

Organisation :

24 heures, dont 17 heures en entretien face à face réparties sur une durée d'environ 3 mois en fonction de la fréquence des rendez-vous.

Méthodes pédagogiques :

- Entretiens approfondis en face à face avec un coach professionnel spécialisé en bilan de projets
- Des travaux de réflexion personnelle et de recherche

- Test et activités pédagogiques sur la personnalité, les aptitudes, les motivations, les centres d'intérêts, la sphère relationnelle
- Des apports sur la méthodologie de mise en oeuvre du projet
- Des apports sur le marché du travail et de la formation à partir d'enquêtes métiers

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

- Test de positionnement en amont : entretien face à face.
- Documents de synthèse du travail réalisé en bilan de compétences, avec conclusions sur l'avancée du projet.
- Fiche d'évaluation du bilan de compétences (à chaud) : oui
- Evaluation à froid après la formation (1 à 6 mois éventuellement)

NB : Rappel des objectifs de l'évaluation à froid - Observer la présence des résultats attendus et mettre en place une autre action complémentaire

Mode de validation

- Attestation de formation
- Documents de synthèse du travail réalisé en bilan de compétences, conclusions sur l'avancée du projet.

Selon l'Art. R 6313-7 L'organisme prestataire de bilans de compétences procède à la destruction des documents élaborés pour la réalisation du bilan de compétences, dès le terme de l'action.

Toutefois, les dispositions du premier alinéa ne s'appliquent pas pendant un délai de 3 ans :

- aux documents de synthèse dans le cas mentionné au troisième alinéa de l'article L.6313-4
- aux documents faisant l'objet d'un accord écrit du bénéficiaire fondé sur la nécessité d'un suivi de sa situation.

Financements possibles

- Tarif en net de taxe : de 1 700€ pour les bilans de 13 heures en face à face.
- Conditions tarifaires : selon les modalités de la plateforme du CPF (EDOF) ou convention avec une demande de prise en charge financière par un OPCO.

Modalités et délai d'accès

Délais d'inscription au plus tard 15 jours avant la date.

- Lieu calme respectant la confidentialité
- Connexion haut débit
- Equipement informatique adapté (ordinateur, casque, haut parleur, etc.)

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : *(mise en place de compensation...)*

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Intervenant

Laurence Crespel, consultante RH et formatrice depuis plus de 20 ans, je mène des missions de conseil auprès d'entreprises et de particuliers : missions de recrutement, mobilité interne, accompagnement de salariés, formations, bilans d'orientation, bilans professionnels, bilans de compétences.

Diplômée du GGCF, de la SFM, licence Art et Archéologie. Certifiée MBTI, STRONG, PNL, morphopsychologie, graphologie, Cartes de valeur, analyse transactionnelle,...